

LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉPARGNE DE L'AMF

SOMMAIRE :

Placements en actions : le retour des épargnants se confirme p. 2-3 ■ Actualités p. 4

EDITO

Accompagner le retour en bourse des épargnants

Le retour en bourse des Français, repéré en 2017, se confirme. Les derniers résultats de l'enquête annuelle de Kantar TNS, dont nous présentons les résultats en page 2, montrent en effet un taux de détention déclaré de placements en actions en hausse depuis deux ans.

L'AMF, avant tout soucieuse de la bonne adéquation entre les besoins d'épargne et les placements réalisés, souhaite que ce regain d'intérêt s'inscrive dans une démarche de diversification à long terme de l'épargne des Français.

Pour cela, elle veille à la qualité du conseil en investissement délivré par les professionnels via les dispositifs de certification professionnelle et l'entretien régulier de leurs connaissances. Pour les investisseurs, elle développe une pédagogie d'accompagnement qui leur permet de se poser les bonnes questions et de faire des choix adaptés.

Après plusieurs années de hausse des marchés, une pédagogie du risque équilibrée est plus que jamais nécessaire. Elle ne doit conduire ni à sous-estimer ni à surestimer le risque. La diversification en actions suppose des prérequis : être en situation de réaliser une telle diversification et être conscient des possibilités de fluctuations importantes des marchés d'actions sur quelques années.

L'AMF préconise un effort constant et régulier d'investissement sur un horizon d'épargne long, celui de l'épargne retraite par exemple. Cet effort constitue une réponse solide au besoin de nombreux épargnants, qui aujourd'hui investissent trop souvent à court et moyen termes.

C'est à cette condition que le retour des particuliers vers les actions sera durable et que leur épargne sera préservée. ■

FOCUS

Les Français et les conseillers financiers

Dans son baromètre de l'épargne et de l'investissement, l'AMF a interrogé les Français sur leur relation avec les conseillers financiers.

Les épargnants préfèrent gérer eux-mêmes leurs placements...

Pour leur argent et leur épargne, 59% des Français préfèrent « en général » gérer leur épargne eux-mêmes en se débrouillant seul. 36% préfèrent gérer eux-mêmes tout en obtenant régulièrement des conseils de professionnels, et 5% préfèrent déléguer la gestion de leur épargne à un professionnel.

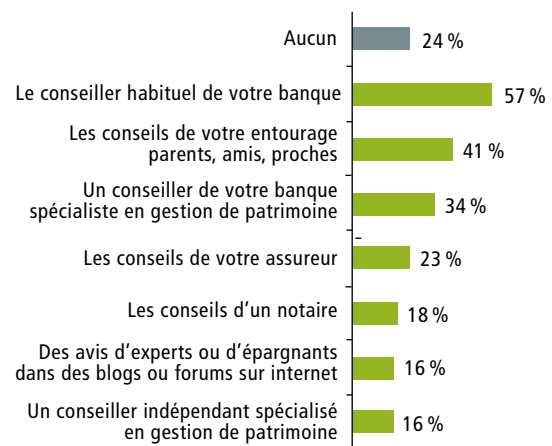
Au total donc, 4 Français sur 10 estiment avoir besoin d'être accompagnés par un professionnel.

... Mais ils sont nombreux à se tourner vers un professionnel pour souscrire

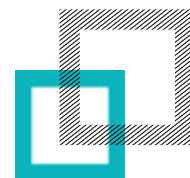
Pour faire leurs choix de souscription de placements, 57% des Français répondent avoir besoin de s'appuyer sur le conseiller habituel de leur banque (57%) ou encore leur assureur (23%). Ils sont dans le même temps 41% à chercher conseil dans leur entourage et même 16% à déclarer consulter des avis sur internet.

Enfin, 24% des Français répondent ne s'appuyer sur aucune source de conseil pour faire leur choix de placement. ■

En matière d'épargne et de placement, sur qui vous appuyez-vous pour faire vos choix de souscription ?
Plusieurs réponses possibles



Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement, échantillon de 1 200 Français de 18 ans et plus interrogés en octobre 2017



Placements en actions : le retour des épargnants se confirme

Le nombre d'investisseurs en actions est en hausse depuis 2016.

Plus d'investisseurs en actions

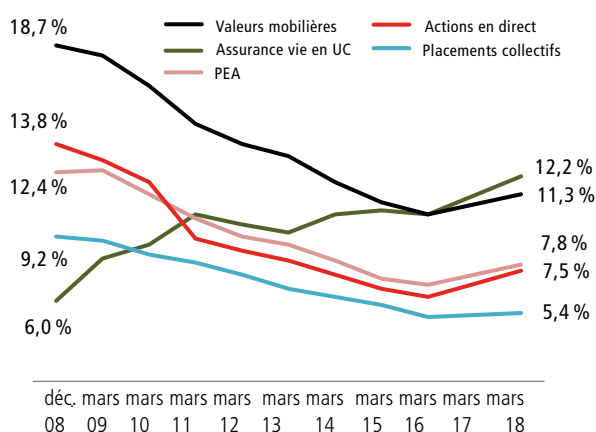
La dernière enquête réalisée par Kantar TNS confirme la tendance notée en 2017. Le nombre d'investisseurs déclarant détenir des actions (en direct ou via un fonds d'actions) augmente depuis deux ans.

Le taux déclaré de détention d'actions **en direct** est égal à 7,5 % en 2018, confirmant ainsi le chiffre de 2017 (7,6 %) qui marquait un net rebond par rapport à 2016 (6,2 %).

Parallèlement, le taux de détention de parts de placements collectifs investis en actions ne diminue plus. Il est égal à 2,7 % en 2018 (2,5 % en 2016).

Au total, le nombre d'investisseurs en actions (en direct ou via un fonds d'actions) est reparti à la hausse : il s'est établi à 8,8 % en mars 2018 après avoir atteint en 2016 son plus bas niveau (7,6 %) depuis 2008, année du début de l'enquête.

Graphique 1 : Évolution des taux de détention de quelques placements



Source : Kantar TNS, mars 2018

NB : Compte tenu de la marge d'erreur (plus ou moins 0,5 point), nous avons choisi dans ce graphique de lisser l'évolution des taux de détention entre 2016 et 2018.

Une hausse significative

Compte tenu de la taille de l'échantillon de cette enquête, la marge d'erreur est d'environ 0,5 point. Ce qui signifie par exemple que le taux de détention des actions en direct présente une probabilité de 95 % de se situer en 2018 entre 7 et 8 % et à un niveau supérieur à 2016. ■

Zoom sur la détention d'épargne salariale et d'épargne retraite

La détention d'épargne salariale¹, estimée par celle des plans d'épargne entreprise (PEE), est de 7,1 % en 2018. Elle s'établit à 22,8 % dans la catégorie des cadres et professions libérales.

Le taux de détention d'épargne dédiée à la retraite (incluant le PERCO) est estimé à 12,9 % en 2018. Ceux des PERCO et des PERP sont estimés respectivement à 3,8 % et 5,8 %. ■

La détention des « enveloppes » juridiques et fiscales ressort également en hausse sur 2 ans. Celle des PEA (plan d'épargne en actions) est passée de 6,8 % en 2016 à 7,8 % en 2018 et celle des compte-titres a augmenté de 5 % à 5,6 %.

L'assurance vie en unités de compte en progression

Si la détention directe des placements collectifs dans leur ensemble progresse peu (5,4 % en 2018 contre 5,2 % en 2016), celle de l'assurance vie en unités de compte (UC) a augmenté de 2 points depuis 2016, en s'établissant à 12,2 % en 2018. En 10 ans, cette détention d'assurance vie en UC a doublé.

Qui sont les investisseurs en valeurs mobilières ?

Les investisseurs en valeurs mobilières (actions, obligations, placements collectifs) sont plus souvent des hommes (les deux tiers des détenteurs), âgés de plus de 45 ans (les deux tiers également). Ce sont plus fréquemment des professions indépendantes, libérales ou des cadres supérieurs. Par ailleurs, 6 détenteurs de valeurs mobilières sur 10 bénéficient de revenus mensuels supérieurs à 3 000 euros ou possèdent un patrimoine financier de plus de 50 000 euros.

Ce profil varie selon le placement détenu, comme le montre le tableau 1. D'un produit à l'autre, les profils diffèrent surtout en fonction des revenus ou du patrimoine détenu. Ainsi, par exemple, les détenteurs d'assurance vie en UC et d'épargne salariale possèdent un patrimoine financier moins élevé en moyenne que les investisseurs en actions.

1. Kantar TNS interroge les Français sur leur détention d'épargne salariale et d'épargne retraite depuis 2017.

Tableau 1 : Le profil des investisseurs selon le placement détenu.

Aide à la lecture : 34,1 % des détenteurs d'actions en direct sont âgés de 65 ans et plus

	Français de plus de 15 ans	Détenteurs d'assurance vie en UC	Détenteurs de plan d'épargne salariale (PEE)	Détenteurs produits en actions (1)	Détenteurs actions en direct
Genre					
Homme	47,9 %	54,3 %	58,4 %	66,4 %	67,9 %
Femme	52,1 %	45,7 %	41,6 %	33,6 %	32,1 %
Âge					
Moins de 45 ans	44,0 %	25,7 %	50,3 %	22,5 %	22,5 %
De 45 à 64 ans	32,2 %	44,1 %	43,1 %	43,9 %	43,1 %
De 65 ans et plus	23,8 %	30,2 %	6,6 %	33,6 %	34,1 %
Revenu mensuel du foyer					
Moins de 3000 €	62,0 %	45,1 %	35,2 %	34,3 %	34,3 %
Plus de 3000 €	34,5 %	53,8 %	61,4 %	64,0 %	65,0 %
Pas de réponse	3,5 %	0,9 %	3,4 %	1,7 %	0,7 %
Patrimoine financier du foyer					
Moins de 50 000€	65,8 %	35,9 %	50,8 %	26,2 %	25,4 %
Plus de 50 000 €	26,8 %	60,9 %	46,8 %	71,5 %	72,6 %
Pas de réponse	7,4 %	3,2 %	2,5 %	2,3 %	2,0 %

(1) Via des fonds et SICAV d'actions ou en direct

Source : Kantar TNS, mars 2018

Les actionnaires individuels de plus en plus âgés

Les actionnaires en direct sont plus âgés que les autres investisseurs, eux-mêmes plus âgés que l'ensemble des épargnants. Ils sont aussi en moyenne financièrement plus aisés.

Ces différences s'accroissent d'année en année. La proportion des plus de 55 ans (57 % des actionnaires individuels) a doublé en 10 ans et celle des moins de 45 ans a baissé de 32 % à 22 %. La part de ceux qui bénéficient de revenus mensuels supérieurs à 3 000

euros est passée de 55 % à 65 %. Le patrimoine financier moyen des actionnaires individuels augmente : la part de ceux qui possèdent un patrimoine financier de plus de 150 000 euros a monté de 18 à 29 %.

Les taux de détention les plus élevés

Pour les fonds et SICAV ou pour les actions en direct, c'est entre 65 et 74 ans que le taux de détention est le plus élevé.

Les taux de détention sont également les plus importants lorsque les revenus et le patrimoine financier sont importants. ■

Tableau 2 : Les taux de détention les plus élevés

Aide à la lecture : 14,1 % des Français de 65 à 74 ans détiennent des actions en direct.

	Assurance vie en UC	Fonds et SICAV	Actions en direct
65-74 ans	19,2 %	19,6 %	14,1 %
Cadres et les professions libérales	24,0 %	13,4 %	18,6 %
Revenus mensuels supérieurs à 6 000 euros	32,6 %	20,2 %	30,5 %
Patrimoine financier du foyer : plus de 100 000 euros	32,1 %	19,1 %	26,5 %

Source : Kantar TNS, mars 2018

L'enquête SoFia de Kantar TNS

Le panel SoFia, lancé en 2008, est un échantillon panélisté de la population française constitué de 11 000 individus de plus de 15 ans interrogés par voie postale une fois par an. Cet échantillon est complété par 1 000 personnes possédant un patrimoine de plus de 50 000 euros et 1 000 personnes de 16 à 24 ans (interrogées via internet).

L'objectif de cette enquête est de suivre l'évolution des taux de détention en produits financiers (banque, crédits, assurance, placements) ainsi que le profil des détenteurs selon l'âge, le sexe, la catégorie socio-professionnelle, le revenu, le lieu de résidence ou le montant du patrimoine financier du foyer. ■



Les placements en 2017 : principalement des dépôts à vue et de l'assurance vie

En 2017, les Français ont essentiellement alimenté leurs comptes courants, leurs livrets d'épargne et leur assurance vie en unités de compte.

Les dépôts sur les comptes bancaires et les livrets d'épargne ont augmenté de 66 milliards d'euros l'an dernier. La collecte nette de l'assurance vie s'est établie à 35 milliards. Parallèlement, les investissements directs en actions cotées ou en placements collectifs n'ont été que légèrement supérieurs aux désinvestissements sur ces mêmes produits. En assurance vie, les unités de compte (UC) ont recueilli plus d'investissements que les fonds en euros. Cette tendance s'est accentuée sur le 1^{er} trimestre de 2018 au cours duquel les UC ont accueilli 6 milliards d'euros pendant que les retraits excédaient les versements sur les fonds en euros. ■

Source : « Placements et patrimoine des ménages », Banque de France, mai 2018 ; FFA (Fédération française de l'assurance), juin 2018.

Les Français inquiets quant au financement de leur retraite

78% des Français estiment qu'il est difficile de financer leur retraite.

Seuls 31% des Français jugent que le système de retraite garantira une retraite décente et 80% que c'est un sujet de préoccupation important.

Pour financer leur retraite, 29% répondent choisir l'assurance vie (46%), 9% un PEA (19% ménages aisés) et 68% une épargne bancaire garantie.

Pour des conseils sur le meilleur moyen de financer leur retraite, ils sont 32% à répondre solliciter leurs proches et 58% un professionnel. ■

Source : « Les Français et les grandes dépenses de la vie », OpinionWay pour Lyxor, 1 028 Français de 18 ans et plus, juin 2018.

La sécurité toujours loin devant la performance Pour 55% des Français, quand ils épargnent, l'aspect le plus important est la sécurité.

Les aspects « performance » et « liquidité » ne sont choisis, respectivement, que par 15% et 13% des Français interrogés. Ce choix de la sécurité est confirmé par leur nette préférence pour les « placements sûrs à faible taux d'intérêt » (71% des réponses).

Les thématiques « participation au développement d'un projet » et « financer l'économie française » recueillent 7% et 5% des réponses. ■

Source : Odoxa pour Linxea et Les Echos, 1 017 Français de 18 ans et plus, mai 2018.

Forte évolution du patrimoine financier des Français en moins de 20 ans

Entre 1998 et 2015, le patrimoine financier des ménages a augmenté de 75%.

Selon l'Insee, cette progression, surtout imputable à la période 2004 et 2010, a davantage bénéficié aux 10% de ménages les mieux dotés : leur portefeuille, diversifié, a doublé entre 1998 et 2015. En 2015, 42% des actifs financiers des ménages possédant les patrimoines les plus importants

étaient placés en assurance vie (dont la moitié sur des contrats multi-supports), 26% en valeurs mobilières (actions, fonds, obligations, etc.) et 11% sur des produits d'épargne (livrets défiscalisés, épargne logement).

Sur la même période, la valeur du patrimoine financier des 10% de ménages les moins bien dotés, pour l'essentiel placé en compte courant et en livrets d'épargne, a diminué de 31%. ■

Source : Insee Références, Patrimoine des ménages, juin 2018.

LE CHIFFRE DU BAROMÈTRE DE L'AMF

Seuls 25% des Français considèrent que les placements financiers (actions, obligations, fonds...) sont bien adaptés pour « placer leur argent sur le long terme (à 15-20 ans, pour la retraite par exemple) », loin derrière l'immobilier (51%) et à égalité avec les placements atypiques. ■

Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement, janvier 2018.

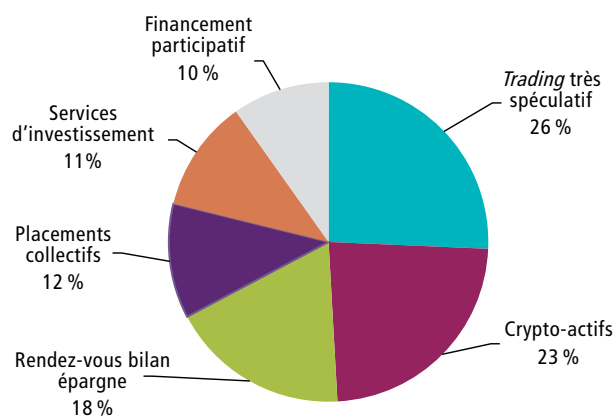
Les publicités sur les produits et services d'investissement

Les publicités sur internet incitant à l'achat et la vente de crypto-actifs sont nombreuses.

De janvier à avril 2018, les publicités pour l'achat et la vente de crypto-actifs (ou « crypto-monnaies ») ont été en forte augmentation. Elles ont représenté 23% de l'ensemble des publicités relevées sur les produits et services d'investissement (essentiellement sur internet). Les publicités incitant au trading en ligne (en utilisant un instrument financier) restent également nombreuses (26% du total). ■

Source : AMF

Graphique 2 : Répartition des publicités pour les produits et services d'investissement



Source : Kantar Media, calculs AMF, juin 2018